



Ministère du Commerce et de l'Industrie
République d'Haïti



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Signature d'une Convention avec la Société Immobilière de Développement S.A (SIDSA) et d'un Addendum avec la West Indies Industrial Mills pour la création de deux Zones Franches à Cité Soleil et à Tabarre

Port-au-Prince, le lundi 11 mars 2013 – La Direction des Zones Franches (DZF) informe qu'une convention pour l'implantation d'une nouvelle Zone Franche industrielle par la Société Immobilière de Développement S.A (SIDSA) a été signée le 11 mars 2013. La signature de cette convention par le Président du Conseil National des Zones Franches, Monsieur Wilson LALEAU, Ministre du Commerce et de l'Industrie, et le promoteur, accorde l'agrément définitif au projet d'aménagement industriel, conformément aux dispositions de l'article 43 de la loi du 9 juillet 2009 portant sur les zones franches.

Le projet de la SIDSA, un investissement haïtien de 8,5 millions de dollars américains, **va créer, en Haïti, environ 3.500 emplois directs et 15.000 emplois indirects**, et se propose de développer le site par la création d'espaces industriels modernes propres à inciter les promoteurs étrangers à venir s'installer en Haïti.

Le site retenu pour l'implantation de cette zone franche se situe à Tabarre, sur une superficie totale de trois (3) carreaux de terre. La SIDSA nous propose un Parc Industriel avec deux bâtiments de plus de 10,500 mètres carré chacun, avec un air de circulation important et pouvant recevoir 56 containers de 40 pieds sans encombrement.

Par la même occasion, le Président Conseil National des Zones Franches (CNZF) a également procédé à la signature d'un Addendum à la Convention entre l'Etat haïtien et la West Indies Industrial Mills pour la création d'une Zone Franche Industrielle à Varreux, dans la commune de Cité Soleil.

L'Addendum tiendra compte du patrimoine foncier de la Société, le faisant passer de dix-neuf carreaux soixante (19,60) à vingt quatre carreaux soixante-huit (24,68) et d'une augmentation de l'investissement initial passant de quarante cinq millions quatre cent mille à (USD 45, 400,000.00) dollars américains à quatre vingt sept millions quatre cent mille (USD 87, 400,000.00) dollars américains. Ce qui représente des opportunités pour la création de plus de **21.000 emplois directs et 100.000 emplois indirects** au bénéfice de la population haïtienne.

Le Ministre du Commerce et de l'Industrie, Monsieur Wilson LALEAU est fier de procéder au nom de l'Etat haïtien à la signature de ces deux accords qui vont créer des milliers emplois directs pour le peuple haïtien. Il renouvelle sa détermination à poursuivre sa mission, fortement ancrée dans la politique gouvernementale de développement durable ; notamment, en appuyant les démarches des investisseurs désireux d'installer des Zones Franches sur le territoire national, par des incitatifs et des avantages liés à la facilitation fiscale et douanière.

Contact

Rode PREVAL

Directeur Général

Direction des Zones Franches (DZF)

Courriel : rprev@hotmail.com